



**Syndicat Unitaire des Personnels
des Administrations Parisiennes**

6 rue Pierre Ginier 75018 Paris / tél.: 01 44 70 12 80 / mail : syndicat.supap-fsu@paris.fr

LA FSU TERRITORIALE **PARIS**

Déclaration liminaire SUPAP-FSU au CHSCT DASCO 7 mai 2020

Les conditions minimales ne sont pas réunies : pas de réouverture des écoles !

Soyez responsables, la santé et la sécurité n'ont pas de prix !

Derrière nous huit semaines de confinement. Chacune, chacun a fait face avec les moyens à sa disposition pour se protéger et protéger ses proches. Période difficile où il a fallu faire preuve de responsabilisation tout en s'ajustant au gré des informations, contradictions et autres tours de passe-passe de communication tel que masques ou pas, tests ou non...

La période qui s'annonce avec un déconfinement progressif soulève de nombreux problèmes mais surtout elle va requérir une vigilance accrue quant aux mesures de protection sanitaire. Il est clair que la priorité absolue doit être donnée à la santé. La pandémie est loin d'être sous contrôle et le risque d'une deuxième vague n'est pas à exclure. L'île de France reste en zone rouge.

La reprise du travail c'est la plupart du temps reprendre les transports en commun et pour beaucoup notamment à la DASCO dans le cadre d'accueil d'enfants, devoir repenser et mettre en œuvre des manières différentes de travailler. Un contexte donc où chacune, chacun sera doublement exposé : au risque de contamination d'une part, à un effort d'adaptabilité conséquent d'autre part.

Il aurait fallu pour toutes et tous que tous les moyens soient mis en œuvre pour enclencher cette reprise si ce n'est, sereinement, du moins en se sentant associé, accompagné et soutenu de manière responsable et cohérente.

L'accompagnement ne se limite pas, même si cela est bien évidemment fondamental, aux conditions et éléments matériels de protection. D'ailleurs nous y veillerons tout particulièrement.

L'accompagnement c'est aussi faire preuve de cohérence entre ce qui est annoncé et les pratiques mises en œuvre. Rien de plus insécurisant que de se sentir l'enjeu d'injonctions contradictoires. Et dans cette période, où à juste titre nous pouvons nous sentir vulnérables, une telle attitude est un bien mauvais signal prompt à fragiliser ce qui doit être renforcé, à savoir : la confiance !

Pour illustrer notre propos voici quelques exemples édifiants :

- Madame Hidalgo signe la tribune des maires d'île de France afin de repousser l'ouverture des écoles...mais ouvre les écoles parisiennes !
- Les écoles, hauts lieux de propagation du virus ont été fermées en premier, ce qui relevait du bon sens...et sont rouvertes en premier, et ce contre l'avis unanime du conseil scientifique !
- On laisse les lycées fermés, où l'application des gestes barrières et la distanciation sociale sont envisageables...mais on s'empresse de rouvrir les crèches et écoles où c'est strictement impossible !

- L'argument avancé pour le retour à l'école est celui du décrochage scolaire et des apprentissages mais... les directeurs annoncent clairement une garderie, en raison d'un protocole extrêmement contraignant ! Ne nous voilons pas la face, ce sont bien les parents qu'il faut remettre au travail !
- Le gouvernement interdit les réunions de plus de 10 adultes...mais on prévoit des groupes de 15 élèves dans les classes d'élémentaire et de 12 enfants durant les temps périscolaires !
- La MISST préconise des tests...mais actuellement il n'y en a pas ou très peu, et des agents souhaitant être testés ont été envoyés dans des centres éloignés de leur domicile avec nécessité de prendre les transports en commun !
- La Ville se positionne en faveur de la mise en place d'horaires décalés et de la possibilité de temps de travail réduit... mais certaines CASPE convoquent les animatrices et animateurs lundi 11 mai dès 8h30 aux heures de pointe alors que leur service ne commence qu'à 11h30 normalement et allongent ainsi le temps de travail des personnels. Cherchez l'erreur !
- Les personnels Ville devaient être associés à la définition du seuil d'enfants à accueillir...mais en pratique la décision a été prise en fonction du nombre d'enseignants disponibles dans la majorité des écoles !
- La DASCO annonce un périmètre d'accueil constant jusqu'à l'été...contredite le lendemain par l' élu qui annonce une montée en puissance de l'accueil dans 2 à 3 semaines. Étonnant puisqu'il faut fixer maintenant par école un seuil maximum d'enfants pouvant être accueillis dans des conditions satisfaisantes !
- Des animateurs de plus de 65 ans sont sommés de venir travailler en accueil collectif de mineurs...alors que le gouvernement envisageait il y a peu de prolonger leur confinement strict !
- Les transports en commun sont à l'évidence l'un des lieux où le risque de contamination est le plus fort...mais on dit à un animateur à 80% habitant le département du Cher de faire 7h de transport pour 2h de service d'interclasse !

À la DASCO, à quelques heures de la reprise envisagée, rien n'est prêt ou presque, et c'est extrêmement anxiogène pour les personnels.

Pour lundi 11 mai, nous ne savons toujours pas :

- Quels personnels doivent venir travailler dans les écoles ? C'est la loterie et une gestion localisée inégalitaire, sans cadre général.
- Sur quels horaires pour les 3 journées dites de prérentrées ? Au moins cinq cycles de travail différents annoncés aux collègues selon les territoires, à notre connaissance !
- Pour quelles missions ?
- Quelles modalités sont prévues pour se réunir collectivement compte tenu de la limitation à 10 personnes et de l'absence de lieux adaptés ?

Pour accueillir les enfants à partir du 14 mai, nous ne savons toujours pas :

- Avec quelle restauration scolaire ? Il faudra voir localement avec les Caisses des écoles ! Mais quand ?
- Sur quels horaires ? on entend tout et son contraire, et il est même évoqué la possibilité d'accueil périscolaire sur une ou plusieurs après-midis complètes ! La Ville compte-t-elle informer les agents le jour même ?

Cerise sur ce gâteau bien indigeste, une attestation de l'employeur pourrait être obligatoire pour emprunter le réseau de transport en commun dès lundi en Ile-de-France, attestation indiquant les horaires de travail du salarié.

La DASCO vient de diffuser par mail, aujourd'hui en cours de matinée, à certains encadrants, une attestation à communiquer aux agents...agents qui pour la plupart ne sont pas présents à l'école et n'ont pas l'usage de leur mail professionnel...Attestation obligatoire donc, mais que des centaines d'agents n'auront pas...et qui n'indique pas les horaires de travail et n'est donc pas valable !

On est habitué au bricolage et aux solutions « bouts de chandelle », mais là c'est du rarement vu ! Restons DASCO comme il se dit !

En termes de management quand on veut atteindre un objectif on fédère son équipe autour d'un projet et la clef de la réussite c'est l'adhésion et l'implication de toutes et tous.

Aujourd'hui nous avons besoin de positionnements clairs et fiables et si au regard du contexte l'exercice s'avère particulièrement difficile il n'en reste pas moins vrai que faute de cette ligne de conduite exigeante ce sont les usagers et les agents qui en pâtiront les premiers et le plus durement car exposés en première ligne.

C'est pourquoi :

Compte tenu de l'ensemble des éléments précédemment énumérés montrant de manière évidente que la Ville n'est absolument pas prête,

Compte tenu du très probable classement de la Ville de Paris en zone rouge, de la circulation particulièrement active du virus sur notre ville et en région parisienne et de l'extrême difficulté non résolue à ce jour à assurer le transport des personnels et des enfants dans des conditions de sécurité satisfaisantes,

Compte tenu de la position de l'ensemble des syndicats enseignants et d'associations de parents d'élèves demandant que l'ouverture des écoles soit repoussée à une date ultérieure,

Compte tenu de la position de 331 Maires de la région parisienne demandant que les écoles ne soient pas ouvertes dès le 11 mai,

Compte tenu de l'extrême difficulté voire de l'impossibilité d'appliquer les préconisations de l'Éducation Nationale dans de très nombreuses écoles parisiennes à la date du 14 mai,

Compte tenu de l'extrême difficulté voire de l'impossibilité d'appliquer les 38 préconisations de la MISST à la date du 14 mai,

Compte tenu des conditions actuelles ne permettant pas d'assurer la sécurité physique, morale et psychologique des agents et des usagers,

Compte tenu de la possibilité laissée à la Maire de Paris et au Préfet de ne pas rouvrir les écoles,

Nous demandons que le plan de reprise d'activité de la direction des affaires scolaires soit examiné à nouveau et enrichi avant la date du 20 mai pour une reprise éventuelle de l'activité à une date ultérieure fixée en concertation avec l'éducation nationale en fonction, en particulier, de l'évolution de la crise sanitaire.

Soyez responsables, la santé et la sécurité n'ont pas de prix !

Paris, le 7 mai 2020

Blog internet du syndicat : <http://www.supap-fsu.org/>

Mail du syndicat : SYNDICAT-supap-fsu@paris.fr